L'Echo Des Chignotins



Automne - Hiver 2012

LE MOT DU MAIRE

Vous l'avez entendu ce slogan :

« L'année 2012 c'est l'année du changement »

- Oui nous avons changé de président.
- Oui c'est toujours la crise.
- Oui nous allons certainement payer plus d'impôts.
- Oui il ya de nombreuses nouvelles mesures.

Et dans notre village: est-ce qu'il y a du changement?

- Il y a eu une fermeture de classe et le début de regroupement scolaire avec une rentrée un peu scabreuse à cause de l'organisation des transports mais tout semble rentrer dans l'ordre. Il fallait un peu de patience
- Nous allons fusionner avec la communauté de Communes Vesle Montagne de Reims et Rives de Prosne et Vesle.
- Nous avons eu un printemps et un début d'été pourri : tous les vignerons malgré les principes de la lutte raisonnée ont traité tous les 8 jours afin d'essayer de protéger une récolte qui paraissait bien compromise.
- Ils ont réussi tout au moins dans notre secteur, car la vendange a été d'une qualité exceptionnelle et ma foi pour la quantité, il ne faut pas se plaindre.
- Actuellement il y a de grosses difficultés pour circuler, en effet la route de Reims est en réfection (environ 1 mois) et le SIEM enfouit les réseaux dans la rue de Rilly(2 mois); Je vous demande d'être tolérant car les travaux sont pour le bien, la sécurité et le confort de tous.
 - Nous réhabilitons le logement de la poste ce qui nécessite de gros travaux car les critères de location sont de plus en plus contraignants (isolation, acoustique, plomb, amiante, etc.).
- Nous avons accueilli l'Abbé Etienne Ruhatijuli qui remplace l'Abbé Rousselle dans notre paroisse des Sources Vives. A l'issue de cette cérémonie un vin d'honneur a été offert par les paroissiens.
- Je lui souhaite la bienvenue parmi nous.
- Nous avons une secrétaire de mairie en Intérim (Marie-Anne) jusqu'en décembre étant donné que Karen, l'heureuse maman d'une petite Annaëlle est en congé de maternité
- Nous avons réussi à conserver notre fleur cette année. J'en profite pour remercier les personnes qui ont participé au concours des maisons fleuries ainsi que les personnes qui participent au fleurissement et à l'entretien des fleurs.

Voilà pour les changements et les informations dans notre commune. Je vous souhaite à tous, avec un peu d'avance de joyeuses fêtes de fin d'année.

> Le Maire Claude DOREAU

C.R. des différents Conseils Municipaux

Conseil du 5 Juin 2012

Membres présents : 10 Absents : 5

Intervention du Cabinet M & A Schnell pour la présentation des différents projets envisageables de réhabilitation du logement communal 1, rue de Rilly. L'implantation de la cuisine sera derrière côté Ecole, les toilettes seront déplacées.

Délibérations:

- Augmentation des droits de surface à construire de 30%. La zone UC passe donc à 100 %. (1 abstention, 1 voix contre, 8 voix pour).
- Enfouissement Orange rue de Rilly : la commune prend en charge les frais d'enfouissement des lignes téléphoniques de 3 400 euros. (10 voix pour).
- PRE et PAC: la commune qui n'avait pas instauré le Participation pour le Raccordement à l'Egout n'instaure pas non plus la participation au financement de l'assainissement collectif à ce jour. (10 voix pour).
- Admission en non valeur pour facture d'eau impayée.
- Projet « fleurissement » de la Section Locale des Vignerons : la commune accepte de verser à la section locale une subvention exceptionnelle cette année pour sa participation à la plantation de rosiers en entrée de village.

Compte-rendu des commissions :

Bâtiments : Nettoyage de la toiture de la salle des fêtes : le devis de l'entreprise Vitoux est accepté. Remise en état de l'alimentation électrique de l'horloge de la mairie : le devis de l'entreprise Bodet est accepté.

Réchampissage de la fresque du perron de la mairie : un seul devis reçu, d'autres sont attendus. Salle des fêtes du bas : Remplacement des portes fenêtres : la commission d'accessibilité et de sécurité ayant émis un avis favorable le devis de l'entrepris Rogier est accepté.

Assainissement: Un des six bassins filtrants a reçu du désherbant ce qui détruit les roseaux. Le curage du bassin par l'entreprise J.Lévêque est réalisé. Analyse des piézomètres conforme. Nouvelle intervention de la Société SRTP à prévoir pour les travaux d'assainissement de la Pissotte.

Voirie: Les études de sol (carottages) ont été effectuées sur la route de Reims (CV N°2). La subvention accordée pour ces travaux est de 32 000 euros maximum. Proposition de limitation de vitesse à 70 km/h et interdiction de circulation aux poids lourds de plus de 19 tonnes.

Crèche de Ludes : A partir de 2015 la crèche aura l'obligation de nourrir les enfants. Les réflexions sont en cours quant à cette organisation.

Journée Art et Passion : Gros succès de cette manifestation.

Sujets divers:

La maison forestière de Germaine stockera son matériel sur le chemin de la Serre. Nettoyage des rues du village demandé aux entreprises du projet Godet.

Par mesure de sécurité l'entreprise Condette va abattre un arbre rue des Sources.

Contrat de location de la Salle des Fêtes : A refaire. Pour limiter les locations de complaisance, il faudra remplir un engagement sur l'honneur de non sous-location.

Dossier Frissard : une déclaration d'utilité publique est nécessaire. Maître Sens Salis va faire nous faire parvenir la démarche à suivre.

Projet de la Section Locale : Mr Tixier Benoit, Président, confirme que le projet aura bien lieu. Environ 700 rosiers seront plantés en entrée de village.

Conseil du 26 Juin 2012

Membres présents : 12 Absents : 3

Délibérations:

- Gnat Ingénierie, maître d'œuvre retenu pour la réfection du CV N° 2 a fait une estimation du montant des travaux. L'appel d'offre va être lancé.
- Appel d'offre lancé pour les travaux des bâtiments rue de Rilly.
- Demande d'un prêt de 150 000 euros sur 15 ans pour la réfection du CV N° 2. (CRCA).
- Demande d'un prêt à court terme (2 ans) de 40 000 euros pour avance de la TVA concernant le même projet.
- Régularisations comptables.

Compte-rendu des Commissions :

Bâtiments : Nettoyage du toit de la salle des fêtes en cours.

Assainissement : Suite aux non conformités, reprise des travaux d'assainissement de la Pissotte par la SRTP.

Voirie : La commission doit se réunir pour l'établissement du PAVE. (Plan d'Accessibilité pour la Voirie et les Espaces communaux) .

Crèche de Ludes: Bilan annuel positif. Effectifs: 6 enfants de Chigny, 8 de Ludes, 1 de Ville en Selve, 7 de Mailly, 13 de Rilly.

Ecoles: départ du directeur de l'école de Villers Allerand et de deux postes à l'école de Chigny: Madame roccasalva et Madame Château. Le Maire doit se renseigner sur les horaires de bus le midi. **Intercommunalité**: Mr Franck Janisson fait le Compte-rendu du projet de regroupement.

Sujets divers:

Visite de l'ARS (contrôle sanitaire) aux captages des sources en Juin : avis favorable sur les installations.

Démission d'un sapeur pompier : Thomas Baé. Il reste cinq pompiers. Visite du colonel Fouquet : unité opérationnelle 1^{er} secours et reconnaissance.

Le nouveau règlement d'usage de la salle des fêtes est en cours.

L'entreprise Traxler a été retenue pour le réchampissage des textes du perron de la mairie.

Réunion de la commission fleurissement pout déterminer l'emplacement du panneau « Route du Champagne ».

A la rentrée 2012 le Service Minimal d'Accueil (SMA) sera payant à Chigny afin de se mettre en conformité avec les autres communes. Les modalités restent à définir.

La restauration des registres d'Etat Civil continue. (Ateliers Quillet).

Contrat de maintenance JVS à étudier par Mr Patrice Derue.

Un courrier a été envoyé à l'Agence de Bassin Seine Normandie pour demander un ajournement de la facture d'eau relative aux consommations excessives dues aux ruptures de canalisations.

Suite à la question d'un enfant, Mr Benoit Tixier demande si la commune peut autoriser la création d'un conseil municipal pour enfants. Des renseignements seront demandés.

Conseil du 30 Août 2012

Présents: 8 Absents: 7 Excusé: 1

Délibérations:

- Appel d'offre de la réfection du CV n°2: L'entreprise Gorez a été retenue. Les travaux commenceront après les vendanges. (8 voix pour).
- Appel d'offre pour la réhabilitation intérieure du 1, rue de Rilly: Entreprises retenues:
 Bourin, Bat Protection, Bâtiment Traditionnel, Chaperon, Alafort, Marchand et ARDEC pour la mission de coordination de sécurité du chantier et de protection de la santé.
- Don du Rotary Club de 100 euros remis au comité des fêtes.
- Lancement de l'appel d'offre pour la maîtrise d'œuvre de la réfection du 1, rue de Rilly.
- Vente de bois sur pied : 235 m3 provenant des parcelles 15 et 16 soit 6 ha 88.
- Brocante : 156 euros à remettre au comité des fêtes. Recette faite en régie.

Sujets divers:

Conclusion du compte-rendu de l'ARS (contrôle sanitaire) : sources avec de bonnes installations, bien entretenues.

Visite de sécurité de la salle des fêtes : travaux à effectuer.

Location de la salle des fêtes : aménagement du nouveau contrat de location.

Compte-rendu la commission de fleurissement.

Station d'épuration : suite à une inspection : le rendement est bon à 90 % par contre des effluents viticoles arrivent dans les eaux à traiter. Affaire à suivre.

Etude d'une station de lavage de tracteurs : pour une faisabilité il faudrait au minimun 63 adhérents entre les 3 communes de Chigny, Ludes, Mailly.

Conseil municipal d'enfants : cela concerne les niveaux CM 1 – CM2. Recenser les élèves de Chigny. Charte à mettre en place, règlement...

Conseil du 4 Octobre 2012

Présents: 11 Absents: 4

Délibérations:

- Admission en non valeur d'une facture d'eau.
- Emprunt pour le CV n° 2 : Emprunt CRCA sur 15 ans à taux fixe de 4,85 % à échéance trimestrielle. Prêt relais à court terme pour la TVA sur 2 ans au taux variable indexé Euribor à 2 %, soit actuellement 0,22 % + 2%, à échéance trimestrielle.
- Enfouissement du réseau France Télécom rue de Rilly : l'entreprise DRTP a proposé un devis pour les travaux de création de chambres de tirage et de pose de fourreaux de réservation.
 Devis accepté. (9 voix pour).
- Annulation de la délibération n° 25- 2012 : Enfouissement du réseau France Télécom rue de Rilly. Convention entre France télécom et la commune. Devis de 3 400 euros.
- Modification de rémunération : augmentation de l'indice brut de rémunération de Mr Eddy Noblecourt de l'échelon 308 à 315.

Comptes-rendus des différentes commissions.

Sujets divers:

Eclairage du local du bâtiment communal : devis de l'entrepris Hautem.

Ressortir le dossier du hangar pompier.

Recrutement des pompiers : fournir la liste des personnes au Conseil Municipal.

Mise en place de l'arrête modifié pour l'étang des Pissottes.

Dispositif à mettre en place concernant les déjections canines.

Achat de tables pour l'aire de pique nique (route de Ludes) pour remplacer celles qui ont été volées. Réflexion sur la télésurveillance des captages des sources.

Comparaison des logiciels mairie JVS et Coselus.

Noël des enfants : prendre contact avec le comité des Fêtes pour faire le point sur la date et l'organisation de la Fête de Noël.

Aménagement du nouveau contrat de location de la salle des fêtes.

Affaire Frissard: le dossier est en attente chez l'avocat.

Il n'y a pas eu d'achat d'eau pendant les vendanges.

Changement et pose de compteur d'eau chez Mr Frédéric Chossenote.

Section locale du Syndicat Général des Vignerons

L'année 2012 restera synonyme de difficultés, d'exigences et d'assiduités tellement les conditions climatiques furent exécrables.

Cependant grâce au mois d'Août et Septembre, l'état sanitaire de la vendange laisse augurer de très bonnes cuvées. La réserve individuelle démontre dans ce type d'année tout son intérêt et nous apporte une certaine sérénité.

Le projet de fleurissement continue. Nous finissons actuellement de récupérer les toutes dernières participations financières, (il n'est pas trop tard pour participer!) et les rosiers seront plantés courant Mars. Nous reviendrons vers vous prochainement afin de vous communiquer de plus amples informations.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes ventes de fin d'année.

Benoit Tixier



Journée de démonstration pour l'entretien du sol du 12 Juillet 2012

Intercommunalité

Réunion du 8 février 2012 :

ECLAIRAGE PUBLIC: le conseil a accepté le dossier du marché d'éclairage public tel qu'il est présenté et décide de faire appel à la DETR pour une subvention. Présentation du bilan financier 2001 : résultat de clôture : + 333 356.76€

SCOLAIRE ET EXTRA SCOLAIRE.

Voyages scolaires acceptés pour RILLY LA MONTAGNE destination lac du DER (Giffaumont)

VILLERS ALLERAND destination l'ANGLETERRE

Garderie de juillet pour les maternelles :

30 € /semaine - 50 €/2 semaines - 70 €/3 semaine - cantine 5 €/jour (dont 2 € de garderie)

Centre de loisirs; MSA 12 €/jour - RG 9 €/jour - cantine 5 €/jour (dont 2 € de garderie)

POLE SCOLAIRE : Les études de sols sont en cours. Etudier le financement du projet.

FUSION INTERCOMMUNALE: prochaine réunion le 21 mars 2012.

Réunion du 22 mars 2012

Vote du budget primitif:

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : 1 080 920.00 €

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à : 179 950.00 €

Le conseil décide de ne pas modifier les taux d'imposition pour l'année 2012.

<u>FUSION INTERCOMMUNALE</u>: Présentation de la proposition de Mr Laurent BERNARD, juriste, concernant l'accompagnement juridique de la fusion entre les communautés de communes et les communes. Cette proposition est acceptée.

<u>POLE SCOLAIRE</u>: Les dossiers de subventions ont été lancés auprès du Conseil Général et du Conseil Régional ainsi qu'au SIEPRUR.

<u>DIVERS</u>: Acceptation d'une convention « basket » entre la communauté et Mr Capy , intervenant sport à l'école primaire de Rilly la Montagne. Demande de réfection de classe à Rilly la Montagne, du dortoir de maternelle à Chigny les Roses et de la pose de rideaux occultants à l'école maternelle de Villers Allerand. Lancer le marché d'éclairage public.

Réunion du 20 juin 2012

Vote compte administratif 2011 : résultat de clôture : + 333 356.76 €

TRAVAUX

Villers Allerand: achat de rideaux occultants pour la classe de maternelle montant : 1 249.16 - location d'un copieur copieur auprès de la Sté ASGA

Rilly la Montagne

Réfection d'une classe primaire montant : 1 642.18 € - Nettoyage du terrain de sport montant : 4 664.4€

Chigny les Roses

Réfection du dortoir pour un montant de 4 664.60 €

Eclairage public : montant du marché 65 740.00 € - travaux à réaliser par FME

<u>Pôle scolaire</u>: Le permis de construire est accepté, la communauté de communes décide de lancer le marché d'appels d'offres et de prendre contact avec les banques.

<u>FUSION INTERCOMMUNALES</u>: Prochaine réunion prévue le 27 juin 2012. Le dossier avance, les communes et communautés travaillent sur les compétences.

Réunion du 12 septembre 2012

Vote du budget supplémentaire

Dépenses et recettes de fonctionnement équilibrées à : 333 356.00 €

Dépenses et recettes d'investissement équilibrées à : 89 105.00 €

<u>Pôle scolaire</u>: Le marché est clos depuis le 7/09/2012 – La date du 3 octobre 2012 est retenue pour l'ouverture des plis.

<u>Transports scolaires</u>: Quelques soucis lors de la mise en place des transports scolaires – le problème est résolu, le bus passera 10 mn avant afin de ne pas retarder l'entrée en classe.

Effectifs scolaires sur les 3 sites : primaires 116 élèves - maternelles 81 enfants

Un devis de nettoyage de vitres pour les écoles de Rilly et la cantine est présenté au conseil – devis accepté.

Chigny les Roses et Villers Allerand doivent également demander un devis.

<u>Fusion intercommunale</u>: Une délibération est prise pour accepter l'offre d'assistance du LB CONSEIL (Mr Bernard, juriste) pour la mise en place d'une Communauté de Communes issue de la fusion.

Les Anciens Combattants



Suite à la réunion du bureau à Chigny les Roses le jeudi 11 octobre 2012, un tour d'horizon a été fait par le Président sur l'activité départementale.

Celle-ci sera évoquée lors de l'assemblée générale du mercredi **5 décembre** prochain à Ludes. Au programme : remise de la gerbe au monument aux morts – remise de médailles – vin d'honneur suivi d'un repas à la Maison du Vigneron.

Vous recevrez les feuilles pour l'inscription, les horaires, le menu, prochainement.

Le 11 Novembre approche. C'est un dimanche. J'espère que nous serons nombreux au monument aux morts comme l'an dernier, par respect envers nos disparus, avec les enfants chantant la Marseillaise, munis de leurs drapeaux tricolores.

Nous comptons sur votre participation. Merci.



<u>Travaux</u> <u>supplémentaires</u>

Notre commune ne supportera aucun coût additionnel due à ces dysfonctionnements.

Les travaux et notre zonage d'assainissement

Tous nos foyers ne sont pas reliés au réseau d'assainissement collectif.

Certains possèdent un assainissement non collectif (type fosses septiques), c'est à dire un système effectuant la collecte, le prétraitement, l'épuration, l'infiltration ou le rejet des eaux usées domestiques, non raccordés à notre réseau public.

La particularité du notre est qu'il est de type unitaire, il reçoit donc non seulement les eaux usées mais également une bonne partie des eaux de pluies.

Il existe sur le réseau de **Chigny**, cinq déversoirs d'orages qui, en cas de fortes précipitations, vont diriger provisoirement ces eaux chargées et non chargées vers le fossé de la Pissotte, ceci afin de ne pas « noyer » notre station d'épuration.

Dans le cadre du zonage d'assainissement, les travaux permettant de relier les dernières habitations au réseau public ont pris du retard suite aux dysfonctionnements relevés lors des tests obligatoires effectués en février/mars de cette année.

En effet, nous travaillons sous chartre qualité et la réception desdits travaux ne peut se faire qu'à certaines conditions.

Il faut que ce nouveau réseau soit totalement étanche à l'air et surtout qu'il n'y ai pas de fuites ou d'infiltrations. Or les premiers tests ont révélés la présence de nombreuses fuites et joints manquants ou cassés.

Même la caméra montées sur chenilles et voyageant dans les conduites n'a pu filmer la totalité du réseau rue St Vincent.

Suite à ce premier rapport, la société **SRTP** qui a fait ces travaux a demandé à différentes entreprises de vérifications de réseaux d'assainissement de ré intervenir, chacune donnant un rapport écrit apportant la ou les solutions envisagées.

Nous tenons à souligner que notre commune ne supportera aucun coût supplémentaire due à ces dysfonctionnements.

Le 18 octobre, de nouveaux essais ont été effectués, nous attendons le rapport.

Pour la suite, nous devrons rencontrer les particuliers concernés par ce zonage pour signer une convention.

Les raccordements privés seront également soumis à toute une batterie de tests pour confirmer le bon fonctionnement.

M. Derue P.

Travaux sur la station d'épuration :



Les travaux de réhabilitation du bassin d'infiltration ainsi que la mise de 420 tonnes de cailloux ont permis de rétablir une situation saine.

Ce bassin est enfin fonctionnel.

Il n'y a plus de rejet de trop plein dans le fossé.



M. Derue P.

Confrérie et Comité de St Vincent

La première réunion pour l'organisation de notre fête annuelle a eu lieu mardi 9 Octobre. Les nouveaux membres Benédicte et Cyril Lefer, Séverine et Bertrand Naudet ont rejoint Frédérique et Hugues Poret, Hugo Roupsy, Virginie et Laurent Cossy les organisateurs pour l'année 2013.

Important : Le 22 Janvier tombant un mardi, la célébration de notre Saint Vincent est fixée au Samedi 26 Janvier. Après-midi et soirée.

Les bulletins réponses pour votre participation seront distribués comme d'habitude en début d'année prochaine. A bientôt.

J.P. Rafflin



Commission de fleurissement

La commission d'embellissement de Chigny remercie tous les bénévoles qui chaque année selon leurs possibilités, viennent aider aux plantations de printemps ainsi que celles et ceux qui apportent leur aide discrète à l'entretien courant de leur environnement.

Si cette initiative intéresse d'autres personnes ayant la possibilité de consacrer quelques moments de leur temps, une réunion pourrait être programmée au début du printemps prochain, ou si vous préférez, n'hésitez pas à contacter Madame D. DANCHIN au 03 26 03 46 16 pour en savoir plus.

Encore merci et peut être à bientôt pour aider à conserver notre label 1ère fleur et peut être...

La Journée Art et Passion



Beau succès pour cette initiative communale du 3 Juin 2012. De nombreux Chignotins ont accepté de présenter leurs différents « Violon d'Ingres » et nos concitoyens en grand nombre sont venus découvrir les œuvres de chacun d'entre eux.

Transports Publics Chigny - Reims - Chigny

La Société des Transports Départementaux de la Marne (STDM) et le Conseil Général vous informent .

Le mercredi toute l'année sauf jour férié et du 15 Juillet au 31 Août :

Aller	Mercredi	Retour	Mercredi	
Trépail	13 H 30	Reims St Symphorien	18 H 30	
Villers Marmery	13 H 35	Champfleury	18 H 45	
Verzy	13 H 40	Montchenot	18 H 57	
Verzenay	13 H 43	Villers Allerand	19 H 00	
Mailly Champagne	13 H 50	Rilly la Montagne	19 H 02	
Ludes	13 H 55	Chigny les Roses	19 H 04	
Chigny les Roses	13 H 57	Ludes	19 H 06	
Rilly la Montagne	13 H 59	Mailly Champagne	19 H 11	
Villers Allerand	14 H 00	Verzenay	19 H 15	
Montchenot	14 H 03	Verzy	19 H 20	
Champfleury	14 H 06	Villers Marmery	19 H 25	
Reims St Symphorien	14 H 30	Trépail	19 H 30	

Ecoles de Chigny les Roses

✓ Du changement à l'école :

Cette rentrée a fait l'objet de quelques changements qui ont quelque peu perturbé nos petits écoliers mais surtout leurs parents !

Tout d'abord ce sont les horaires de l'école qui ont changé :

8h35 - 11h35 // 13h40 - 16h40

Il a bien sûr fallu un temps d'adaptation pour s'habituer à ces nouveaux horaires et une courte période a été nécessaire pour que tous soient à l'heure d'autant plus que les transports ont dû être adaptés à ces changements.

Autre changement : les ce2 et cm1 ne sont plus scolarisés à Chigny les Roses ou à Villers Allerand mais une partie de nos élèves sont désormais scolarisés à Rilly la Montagne ; ainsi s'amorce notre regroupement avec Rilly.

Là encore, le bouleversement était grand pour les enfants qui n'avaient connu que l'école de Chigny et ont découvert une nouvelle école et de nouveaux enseignants. Mais finalement parents et enfants ont été rapidement rassurés et sont désormais satisfaits. Nombreux étaient bien sûr ceux qui étaient attachés à notre petite école mais il faut désormais se préparer au regroupement de l'ensemble des élèves de Chigny et Villers sur le pôle scolaire de Rilly la montagne.

Autre changement au sein de notre école lié à ces bouleversements, nous avons une classe qui a été supprimée. Mlle Roccasalva a dû partir et Mlle Château a, quant à elle, demandé son changement pour se rapprocher de son domicile. C'est donc pour le moment un maître remplaçant qui est sur le poste de maternelle en attendant que la nouvelle maîtresse prenne ses fonctions après les vacances de la Toussaint.

La direction est donc assurée par mes soins pour cette année scolaire.

A ce sujet si certains veulent inscrire leur enfant, qu'ils n'hésitent pas à venir à l'école afin que j'assure les inscriptions.

Pour les petits nouveaux vous devez apporter :

- Un justificatif de domicile.
- La photocopie du livret de famille.
- La photocopie des vaccins ou un certificat précisant que les vaccins sont à jour.
- Un certificat précisant que votre enfant est apte à être scolarisé.

✓ Les effectifs :

37élèves

Maternelle (2,3,4 et 5 ans): 16 élèves avec M PERRAT puis Mlle DRAGAS

CP/CE1: 21 élèves (13 CP/8 CE1) avec Mme BOUNY

✓ Les projets :

- o Comme les autres années, les enfants se rendent régulièrement à des spectacles de qualité organisés par l'USC Montval.
- Les CP CE1 bénéficieront d'une activité tennis de table encadré par un intervenant sportif. Cette activité se déroulera à la salle des fêtes de Chigny.
- Les CP, CE1 marchent dès que le temps le permet afin de se préparer à la randonnée organisée par l'USEP pour les scolaires.

Cette randonnée aura lieu en fin d'année scolaire.

Toutes ces activités sont possibles grâce au soutien des parents, de la communauté de communes, des communes (prêt de la salle des fêtes, subventions) et la coopérative scolaire (financements des intervenants, des déplacements en autocar et des sorties éducatives...).

Je remercie vivement toutes les personnes qui nous soutiennent tout au long de l'année et permettent aux enfants de s'enrichir et de s'épanouir dans leur scolarité.

Ensemble vocal La Roseraie

Amis mélomanes,

La troisième saison de la chorale a débuté le 27 Septembre 2012... 5 nouveaux choristes sont venus renforcer les voix... vous aussi venez nous rejoindre...même en cours de saison...les répétitions ont lieu le Jeudi à 20 h 30 à la salle des fête (salle du haut) à Chigny...trois concerts sont déjà prévus cette année... (Chigny et des échanges avec des chorales extérieures)... votre présence à ces concerts nous font vraiment chaud « au chœur » et motive nos voix !!!....Merci.

A bientôt donc!!!

03 26 46 95 90 pour toutes vos informations...

Pascal Jorez



répétition du jeudi11 octobre

Etat Civil

Naissances : Joséphine, fille de Stéphane et Marie DEBIARD PERNET le 6 Octobre 2012.

Anaëlle fille de Karen et Maxence DE BAETS le 5 Août 2012

Décès : Madame Micheline LAGOGUEY PECHON le 23 Février 2012
 Madame Laurence FRIEDLANDER LEROUX le 7 Aout 2012
 Madame Emilie LEPITRE BUNEAU le 10 Août 2012
 Madame Claudine LAPLANCHE DESAUTEZ le 9 Septembre 2012

Ecole Jeanne d'Arc

C'est avec joie que les enfants ont repris le chemin de l'école en découvrant les améliorations apportées pendant l'été. Les travaux de peinture réalisés par les parents dans les classes et dans la cour, l'installation de bancs et surtout l'agrandissement de la salle polyvalente (principalement utilisée pour la cantine) ont été bien appréciés tant par les 84 enfants que par les enseignants et les parents.

Cette année, les élèves partiront 5 jours à Asnelles sur Mer pour découvrir la Normandie : ses plages légendaires seront le support du programme d'histoire. La préhistoire à travers la maîtrise du feu des arts et des outils sera développée pour les plus jeunes.

Ils découvriront également la région et les plaisirs de la pêche à pieds, feront du char à voile et visiteront une fabrique artisanale de caramels et de sablés. Une journée aux Haras du Pin leur

permettra de découvrir les métiers autour des chevaux et les soins apportés à ces derniers.



Depuis Septembre une auxiliaire de vie scolaire a été recrutée pour accompagner personnellement certains enfants de l'école relevant d'un handicap : le travail rapproché des parents et des enseignants auprès des enfants répond au projet d'établissement : « Grandir dans le respect des différences ».

L'éducation culturelle et artistique est aussi un enjeu pour l'école : un concert et une représentation théâtrale seront données cette année pour que l'école soit aussi une école de la diversité, des situations d'apprentissage et des émotions artistiques.

L'école s'inscrit dans l'éducation aux médias et à l'information : tableaux numériques interactifs, salle informatique.

Tout au long de cette année, la structure de l'école permettra à chaque enfant de trouver un accompagnement pour grandir et s'enrichir. Séverine Dumangin

Activités du village : Rappel des dates

Dimanche 11 Novembre : Célébration de l'Armistice de 1918 : <u>à 11 h 00</u> dépôt de gerbe au monument aux morts suivi du verre de l'amitié.

Samedi 1^{er} Décembre : à partir de <u>8 h 30</u> décoration du village pour les fêtes de Noël. Collation prévue en fin de travail.

Vendredi 14 Décembre : à 15 h 00 Noël des personnes âgées - Salle des fêtes.

Vendredi 14 Décembre : à 17 h 00 Arbre de Noël pour les enfants de Chigny - Salle des Fêtes.

Vendredi 11 Janvier 2013 : <u>à 18 h 30</u> Cérémonie des vœux du Maire - Salle des Fêtes.

Samedi 26 Janvier 2013 : Célébration de la Saint Vincent. Samedi 9 Mars 2013 : loto de la Coopérative Scolaire

Club de Tennis

Cette année notre club enregistre seulement une vingtaine d'adhérents, net recul par rapport à l'année passée surtout chez les jeunes. Tout cela malgré un tarif très attractif ainsi que la facilité pour jouer. La pratique du tennis ne doit plus avoir la cote comme d'ailleurs beaucoup d'autres activités

physique auprès de nos juniors....



Je rappelle au passage que les inscriptions peuvent s'effectuer en cours d'année, dans ces conditions la cotisation est au prorata de la période de l'année restante.

Le cours a été démoussé et les trous réparés, mais il faudra nettoyer les abords rapidement, je fais donc appel aux bonnes volontés.

Bon tennis à tous malgré la période hivernale qui arrive, il reste encore de belles journées à venir.

Le Président

Claude Doreau

Echos de nos paroisses

En présence du père Pascal Bardet représentant Monseigneur Jordan, évêque de Reims, d'autres prêtres amis, des différents responsables paroissiaux, le père **Etienne Ruatijuli** a été installé officiellement comme curé de nos trois paroisses des Sources Vives, Vale de Vesle et Saint

Après la messe et en présence de nombreux paroissiens Monsieur le Maire a remis symboliquement les clés de nos églises à ce jeune prêtre de 43 ans venu du Rwanda. L'assemblée lui a souhaité la bienvenue autour d'une coupe de Champagne suivi d'un repas communautaire.





Coopérative Scolaire de Chigny

Et voilà! Une nouvelle année scolaire reprend.

Il n'y aura pas de bal cette année, mais nous organiserons un **Loto le 9 Mars 2013**. Des mots seront distribués dans les boites aux lettres courant février pour vous donner de plus amples informations.

A cette occasion les papas feront la tournée habituelle des maisons de champagne. D'avance, merci pour les enfants.

Une vente de tickets aura également lieu à partir du 3 Décembre pour gagner des galettes offertes par la boulangerie de Villers Allerand. Les enfants vont donc passer vous voir. Merci de leur réserver un bon accueil.

Le tirage au sort aura lieu le 7 Janvier 2013.

Dans l'attente de vous voir nombreux le 9 mars.

Bénédicte Lefer

Amicale des sapeurs pompiers

2012 fut une année assez tranquille pour nous. Très peu de nids de guêpes, mais d'avantage

de secours à personnes, parfois avec des conséquences dramatiques, malgré notre rapidité d'intervention. Comme vous l'avez appris, notre locale à pompiers a été repris par la commune pour aménager un logement.

Nous avons emménagé temporairement dans les bâtiments de la cour des écoles.

Actuellement nous sommes 5 sapeurs

pompiers et nous aimerions en accord avec la municipalité recruter 3 nouveaux membres (homme ou femme) désireux de nous rejoindre et de suivre une formation obligatoire avant de pouvoir intervenir.

Nous somme aussi dans la période des calendriers et comme chaque année, nous allons passer chez vous pour vous l'offrir. Merci de nous faire bon accueil.





AGENCE POSTALE DE CHIGNY LES ROSES

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 8h45 à 11h15

<u>Téléphone</u>: 03 26 07 37 74

Vous aimez les beaux timbres?

Pour vos envois en France je vous propose la sélection de timbres philatéliques suivante :

- Le Musée d'Orsay 85e congrès Paris 2012 à 0,60 €
- Château Douglas et Crabe # 4 par Yee Cheung Hong Kong Chine France à 0,60 €
- Château de Suscino (Morbihan) à 0,60 €
- 1912-2012 Centenaire de la Pacifiq 231 K 8 à 0,60 €
- Epernay à 0,60 €
- Le timbre fête le feu Fête du timbre à 0,60 € (nouveau)
- Edward Hopper Soleil du matin, 1952 à 1,45 €
- 1ere liaison postale Nancy-Lunéville, 1912 à 3,00 €
- Bloc de deux timbres Salon du timbre 2012 Jardin de France à 4,80 €
- Bloc de quatre trimbres Capitales européennes : Copenhague à 2,40 €
- Carnet de 12 timbres Peintures du XXe siècle : Cubisme à 7,20 €
- Carnet de 12 timbres Le timbre fête le feu à 7,20 € (nouveau)

Pour vos envois jusque 20g à destination de l'Union Européenne et Suisse :

- 600e anniversaire de la naissance de Jeanne d'Arc à 0,77 €
- Visitez la France à 0,77 €
- Tricentenaire de la bataille de Denain à 0,77 €
- Bloc de quatre timbres Les Chemins de Saint Jacques de Compostelle à 3,08 €

Pour vos envois jusque 20g à l'international :

- Le Champ de courses d'Edgar Degas à 0,89 €
- Le Cheval de Raymond Duchamp-Villon à 0,89 €
- Sports à 0,89 €
- Bloc de trois timbres Championnats du monde de karaté à 2,67 €

Et aussi:

- Diptyque Edith Piaf / Miles Davis à 1,49 €
- La Tentation de saint Antoine Fête du timbre à 2,00 € (nouveau)
- Bloc de quatre timbres Poissons tropicaux à 2,97 €
- Bloc de cinq timbres dont 2,00 € au profit de La Croix-Rouge Française à 5,00 €
- Carnet de douze timbres Meilleurs voeux à 7,20 €

Votre chef d'établissement : Eddy Noblécourt

Un passionné de véhicules militaires

Bien abrités dans un hangar au sein de notre village des véhicules militaires datant de la deuxième guerre mondiale se reposent dans un joyeux capharnaüm mécanique. Bien connu des nos concitoyens Joseph Segovia voue une passion certaine pour ces véhicules de marque Dodge. Avec patience et talent il répare, améliore, entretient ces camions qui avaient de multiples fonctions durant la deuxième guerre mondiale.

Maintenant c'est à de paisibles reconstitutions et défilés du souvenir qu'ils sont conduits de main de maître par notre ami chignotin.



Bonne entente et civisme dans notre village

Tondeuses, tronçonneuses et autres matériels bruyants sont interdits les dimanches et jours fériés sauf de 10h00 à 12h00.

Nous vous rappelons que par arrêté préfectoral les feux sont interdits.

Chacun est responsable de la propreté et du déneigement de son trottoir et caniveau.

Il est impératif de respecter les interdictions de stationner.

Un effort particulier est demandé aux riverains des rues concernées par les déviations pour ranger leurs véhicules de manière à faciliter la circulation pendant les travaux actuels.

Un sourire, un salut sont toujours agréablement appréciés par les habitants que l'on rencontre.

Les nouveaux habitants sont les bienvenus en mairie pour se faire connaître.

Chigny les Roses et son Histoire

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 MARS 1906

L'an 1906, le 30 mars, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. le Maire, M. Decotte.

M. le Maire expose au conseil que la commune de Chigny étant dépourvue de tout système d'éclairage public, il en résulte que la sureté du passage de nuit sur la voie publique est bien souvent compromise surtout en hiver, qu'au moment des vendanges et de l'enlèvement des vins, la circulation étant très active pendant une partie de la nuit, l'obscurité cause une gêne considérable et peut amener des accidents ; qu'il y aurait lieu de pourvoir la commune d'un éclairage public.

A cet effet M. le maire, dit que la société anonyme d'éclairage et de chauffage par le gaz de la ville de Reims ayant obtenu une concession régulière pour l'éclairage de la commune de Rilly pourrait également éclairer Chigny. Il demande au conseil de vouloir se prononcer sur la question de l'éclairage communal, d'en déterminer le mode et le cas échéant de l'autoriser à traiter avec la société de Reims.

Le Conseil, ouï l'exposé de M. le maire et à l'unanimité décide qu'il y a lieu de pourvoir à l'éclairage public de la commune de Chigny; que la société de Reims offrant toute garantie, l'éclairage électrique sera adopté et M. le maire autorisé à traiter avec la dite société.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 MAI 1906

L'AN 1906, le 21 mai, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. le Maire, M. Decotte.

M. le maire expose q'en accord avec les maires de Ludes et de Mailly, il s'est rendu à la Préfecture pour y discuter avec le directeur de la société du gaz des modifications proposées par M. le préfet au traité d'éclairage électrique.

Après discussion, l'entente s'est établie sur les bases suivantes : la société du gaz abaisse à 0,03 frs (3 centimes, au lieu de 0,035 frs (3 centimes ½, le prix par lampe et par heure) de l'éclaire public ; par contre le nombre d'heures de l'éclairage public est porté de 1200 à 1300 heures au minimum.

La clause suivante est en outre ajoutée :

« Après 15 années d'exploitation, la commune pourra racheter la concession. Elle ne pourra exercer ensuite ce droit que tous les 5 ans. Pour prix de ce rachat, la commune aura à payer une somme fixée par la commission arbitrale instituée par l'art. 26. Cette somme étant établie d'après le produit moyen des 5 dernières années d'exploitation, calculé à raison de 5 % de la recette totale, et qui sera capitalisé d'après le nombre d'années restant à courir sur la concession au taux de 5 %.

A l'unanimité, le conseil approuve les changements et additions proposés et autorise M. le maire à accepter et signer le contrat ainsi modifié.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DE 5 FEVRIER 1909

L'an 1909, le 5 février 1909, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. le Maire, M. Démoulin. M. le maire donne lecture au conseil d'une circulaire préfectorale du 28 octobre 1908 relative à la caisse départementale de prévoyance et de secours contre la mortalité du bétail et l'invite à prendre telles résolutions qu'il jugera à propos.

Le conseil dit, qu'un bureau particulier de la caisse contre la mortalité du bétail a été institué dans la commune, que les propriétaires de bestiaux ont eu connaissance de la création de la caisse et du tarif des versements à opérer pour assurer le bétail, mais qu'aucune adhésion n'a été recueillie, les tarifs ayant été trouvés trop élevés.

Le conseil ne voit aucun inconvénient à ce qu'une nouvelle démarche soit faite près des propriétaires pour les engager à assurer leurs bestiaux.

CONSEIL MUNICIPAL DU 13 JANVIER 1910

L'an 1910, le 13 janvier 1910, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. Démoulin , maire.

M. le maire expose au conseil que la gérance de la cabine téléphonique de Chigny va devenir libre par la suite du départ de M. Champenois, facteur des postes, qui quitte le 15.

Il dit n'avoir reçu qu'une soumission d'un candidat à l'emploi, celle de Mme Gailly, née Faillou Marie, domiciliée à Chigny; il propose au conseil de l'accepter.

Le conseil, vu la soumission déposée par Mme Gailly déclare la dite gérante de la cabine téléphonique de Chigny, sous la réserve de son acceptation par l'administration compétente.

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 FEVRIER 1911

L'an 1911, le 13 février, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. Démoulin, maire. Le conseil vote pour 8 voix contre 9 votants une somme de 70 frs pour la fête proposée par la fédération des syndicats viticoles au sujet du vote de la loi sur la répression des fraudes.

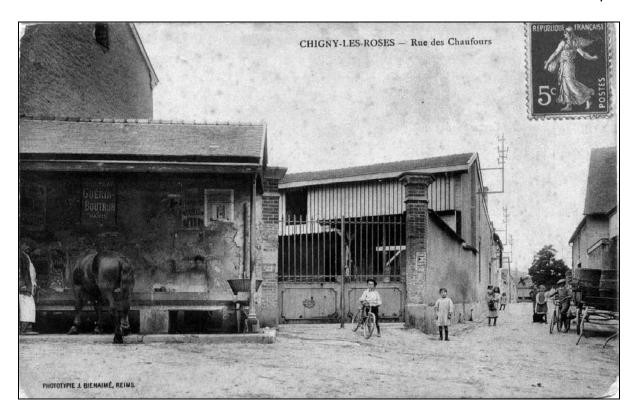
REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 13 AVRIL 1911

L'an 1911, le 13 avril, le conseil s'est réuni sous la présidence de M. le maire, M. Démoulin.

La séance ouverte, M. le maire donne connaissance du manifeste que le conseil fédéral adresse aux vignerons pour répondre au vote émis par le sénat au sujet de la délimitation de la champagne viticole.

Le conseil, ouï l'exposé de M. le maire, considérant que le vote émis par le sénat détruit les expériences des vignerons de la Marne, qu'il est la cause des émeutes regrettables qui éclatent dans la région, offre sa démission collective à M. le préfet de la Marne.

Christine Lepitre



Avis de recherche historique

Nous avons reçu cette demande en Mairie :

...ce cliché pourrait dater des années vingt pendant lesquelles ma grand-mère habitait Rilly... née Dumont, cousine de Gaston et Lucien dont je crois savoir que les descendants habitent toujours la commune...mon arrière grand-père Alfred est enterré à Chigny...à quelle occasion a été prise cette photographie ?



Quelqu'un pourrait-il fournir des renseignements à ce sujet pour une personne nommée Camus Danielle habitant Petit Queuvilly (76 140) dont l'adresse est en Mairie? Merci d'avance.

Les arts culinaires

Jambon en lasagne.

Ingrédients : 9 plaques de lasagne – 6 tranches de jambon – 600 gr. de brocolis en petits bouquets – 1 oignon – sel – poivre – 200 gr. de Ricotta – 80 gr. de parmesan râpé – $\frac{1}{2}$ litre de Béchamel – huile d'olive.

- Cuire sept minutes les brocolis à l'eau bouillante salée. Egoutter.
- Peler et hacher les oignons. Les cuire dix minutes dans l'huile d'olive.
- Ajouter les petits bouquets de brocolis, sel, poivre, Béchamel, Ricotta, Parmesan.
- Dans un plat à gratin, mettre 3 lasagnes, 2 tranches de jambon, 1/3 de la sauce.
- Répéter l'opération deux fois.
- Cuire 25 minutes à 200 °.

Mots Fléchés



₹	maillot de bébé	₹	nota bene		cuvette de cuisine	₹	cube de bois	†	mère des Titans	₹
ľ	couche jetable			١*	voies d'arbres		état-major		mis de l'ordre	
	*		grand bavoir règle	-	†		†		+	
			double							
-			'	polir	-					manteau
				ceinture japonaise						pour bébé
				†			relevé bancaire	-		†
							pouponnière			
celui-ci vautour d'Amérique	•		lit du poupon manteau sac du bébé	-			,			
+		conteste	→ †					strontium de labo	-	
		sous fa				vieux do		petit rhésus		
-		+		transpirer	-	+		+		
				dans la Mayenne					destin, hasard	
				*	salut !	-			*	
-		épais,	-					déchiffré	-	
		tåche du				gāteau au rhum		chemise du bébé		
		. +				+		+		
					nourrissons	-				
parera	-						dieu solaire	-		unages et
baie du Japon							hôpitaux familiers			usages et coutumes
+					serpent tropical	-	†		fin de	+
					baryum				soirées	
-				contrebasses	- †				+	
		rabbin		mesura						
		+	à moi	- †		demi-glossine	-			
			capitaine d'Arche			doté				dieu de l'Amour
	baudet	-	†		berceau	- †				+
tête d'aborigène	pouffe,									
+	Tigolo V				ambigu					
									pour l'hélium	
-							r grec	-	+	
			parfumées à l'anis	-						
	celui-ci vautour d'Amérique parera baie du Japon tête d'aborigène	bébé couche jetable celui-ci d'Amérique parera baie du Japon tête d'aborigène pouffe, rigole	bébé couche jetable Celui-ci d'Amérique Conteste sous fa Conteste sous fa And parera baie du Japon Daie du	bébé couche jetable grand bavoir règle double celui-ci vautour d'Amérique conteste sous fa épais, dense tâche du postier parera baie du Japon parera baie du Japon tête d'aborigène pouffe, rigole nota bene nota bene nota bene parera parena havoir règle double lit du poupon manteau sac du bébé conteste poupon manteau sac du bébé a poupon manteau sac du bébé poupon manteau sac du bébé a poupon manteau sac du bébé	Débé Couche Cou	Débé Couche Falable Project Couche Falable Project Couche Falable Project Project	Debt	Debit	Dota be	Debt

www.printeva.com



Liste des associations du village.

ADMR. Marie Claude Huvet. 02 26 03 40 97

Amical des chasseurs. Jacky Bourin. 03 26 03 46 85

ASA. Jean Pierre Lepitre. 03 26 03 41 31

AVC correspondant. Jany Roupsy. 03 26 03 45 10

CCAS. Alain Picard. Mairie. 03 26 03 42 35
Comité des Fêtes: David Durbecq. 06 73 07 56 37
Confrérie de Saint Vincent. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Conseil Municipal. Mairie. 03 26 03 42 35

Coopérative Scolaire. Bénédicte Lefer. 03 26 03 43 03 Coopérative Viticole. Denis Rafflin. 03 26 61 12 84 Ensemble vocal La Roseraie: Pascal Jorez: 03 26 46 95 90 L'atelier. Corinne Cailloux: 03 26 03 63 44

Les Ecoles. 03 26 03 42 79

La Chorale Paroissiale. Mlles Legros. 03 26 03 42 02

La Paroisse. Michel Cossy 03 26 03 44 28

La Section Locale SGV. Benoit Tixier 03 26 03 42 61

L'écho des Chignotins. Jean Pierre Rafflin. 03 26 03 46 23
Tennis Club. Claude Doreau. 03 26 03 40 49
Les Anciens Combattants. Jean Claude Naudet. 03 26 03 10 94
Les Sapeurs Pompiers. Frank Philippart 06 08 51 87 32
Site Internet Chigny. Patrice Derue. http://www.chignylesroses.info

Pizza'Ami tous les lundis jours pairs sur la place de la mairie.

Tel: 06 28 33 66 86

Activités du village : Rappel des dates

Dimanche 11 Novembre : Célébration de l'Armistice de 1918 : <u>à 11 h 00</u> dépôt de gerbe au monument aux morts suivi du verre de l'amitié.

Samedi 1^{er} **Décembre :** à partir de <u>8 h 30</u> décoration du village pour les fêtes de Noël. Collation prévue en fin de travail.

Vendredi 14 Décembre : à 15 h 00 Noël des personnes âgées - Salle des fêtes.

Vendredi 14 Décembre : à 17 h 00 Arbre de Noël pour les enfants de Chigny – Salle des Fêtes.

Vendredi 11 Janvier 2013 : à 18 h 30 Cérémonie des vœux du Maire - Salle des Fêtes.

Samedi 26 Janvier 2013 : Célébration de la Saint Vincent.